LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 29 n°1 **Edmonton, semaine du 6 au 12 janvier 1995** **12 pages** **60¢**

Rétrospective 1994

À lire en pages 6 et 7

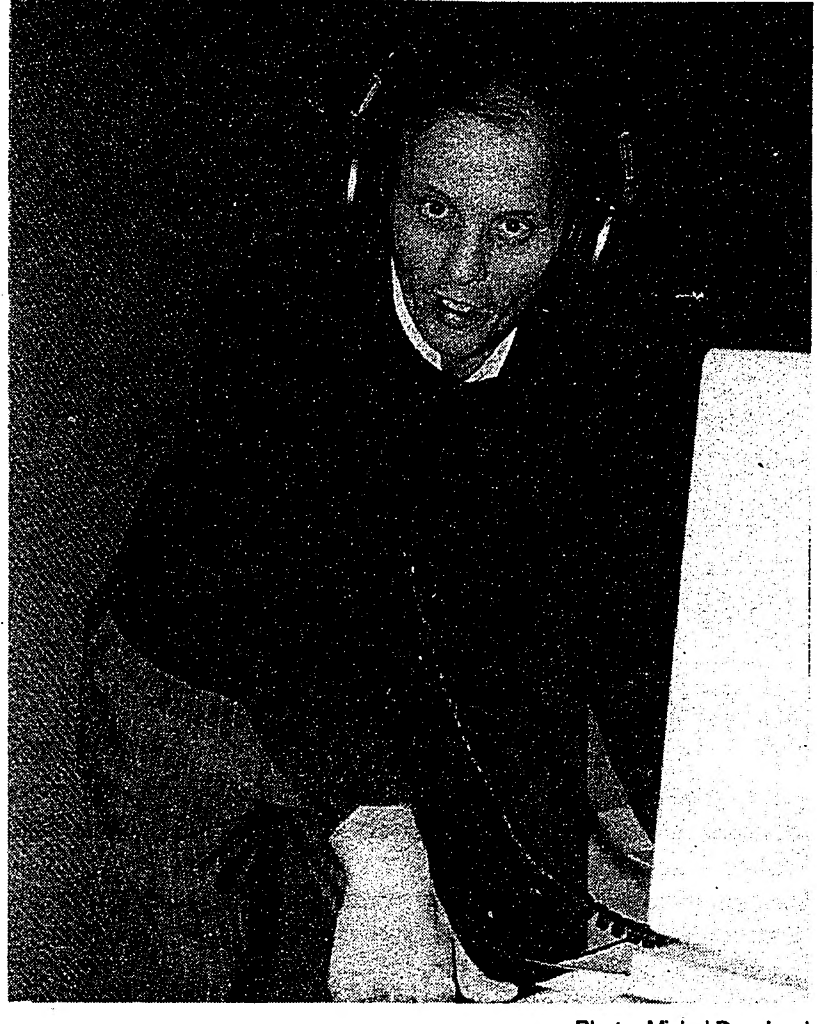


Photo: Michel Bouchard

Maurice Morin utilise la nouvelle technologie informatique d'avant-garde de CHFA à Edmonton pour la production de son émission qui sera diffusée sur le réseau national.

• La parole d'autochtones en ondes à CHFA

Le cercle de la parole

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — «On porte des jugements de valeur très rapides sur ce qui se passe dans les communautés autochtones sans les connaître moindrement», lance le réalisateur Maurice Morin de la Société Radio-Canada. Une émission réalisée par M. Morin, *Le Cercle de la parole*, sera diffusée à CHFA du 16 au 20 janvier. On tentera d'y illustrer le vécu des autochtones à la grandeur du pays.

Le réalisateur raconte qu'il voulait illustrer les propos et le vécu des autochtones plutôt que de le dire. Il a trouvé des autochtones dont le français est la seconde langue, des porte-parole reconnus par leur communauté respective, pour donner une perspective autochtone à ce documentaire qui sera diffusé au réseau national de Radio-Canada.

Maurice Morin souligne la participation de Joseph Couture, un Cri originaire de Lac la Biche, et de Georges Sioui, un Huron natif du Québec. M. Couture est aussi guérisseur traditionnel et docteur en psychologie, tandis que M. Sioui est historien et doyen du Saskatchewan Indian Federated College. «On a essayé de faire connaître les communautés autochtones en illustrant la vie de jeunes Montagnais, en écoutant une discussion entre un chaman [guérisseur mystique] autochtone et un théologien catholique et en visitant un entrepreneur amérindien qui a créé le plein emploi dans sa réserve», explique le réalisateur.

En plus d'être le titre de l'émission, le «cercle de la parole» est aussi un dialogue orchestré pour résoudre un conflit. Maurice Morin explique que le collège amérindien de Saskatchewan a souvent recours à ces cercles de la parole. «Quand il y un problème à résoudre, raconte-t-il, tout le monde est réuni autour d'un cercle et les aînés amérindiens, qui travaillent à la Faculté, président la discussion. Elle continue jusqu'à ce que la victime sente qu'une réparation a été faite et que la personne responsable comprenne le mal qu'elle a fait. Ce sont les

suite à la page 2

Le faiseur de petits bonheurs

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON — «Le chocolat, c'est un goût qui plaît énormément. On entend aussi des histoires qui disent qu'il y a un produit chimique dans le chocolat qu'on retrouve aussi dans le cerveau quand les gens sont amoureux».

Pour Bernard Callebaut, descendant d'une famille de grands chocolatiers belges, la confection du chocolat est une affaire de coeur. Depuis son arrivée au Canada en 1982, il se spécialise dans la fabrication de petits chocolats fourrés, communément appelés *pralines* en Belgique. Il aime son métier d'abord parce qu'il fait plaisir aux gens. C'est comme s'il leur vendait des petits bonheurs. «Les gens rentrent dans le magasin, goûtent un chocolat et puis ils sont dans le ciel pour quelques minutes. Ils sont heureux. Ils oublient leurs soucis», raconte-t-il.

À la suite de la vente de la chocolaterie familiale, Bernard Callebaut est venu s'établir à Calgary pour percer le marché du chocolat raffiné en Amérique du Nord, marché qui, disons-le, n'est pas aussi développé qu'en Europe. D'ailleurs, M. Callebaut estime que le marché européen est saturé. «Il y a plus de 150 «pralineurs» en Belgique, fait-il remarquer. Je trouve que la qualité du chocolat en Belgique diminue car ils (les chocolatiers) se battent pour le prix plutôt que pour la qualité.»

Il concède qu'il existe quelques trucs pour faire de bonnes pralines. Néanmoins, l'amour du métier et le savoir-faire sont les éléments qui font la différence entre un bon et un mauvais chocolatier. «Par exemple, je n'ai pas la prétention de dire aux gens qu'après un cours de quatre heures, ils vont devenir des champions en chocolat. C'est pas possible! Je peux leur montrer des techniques de base, mais s'ils ne le font pas 100 ou 200 fois à la maison, ils ne vont jamais savoir le faire. Ça demande énormément d'entraînement», souligne-t-il.

suite à la page 2

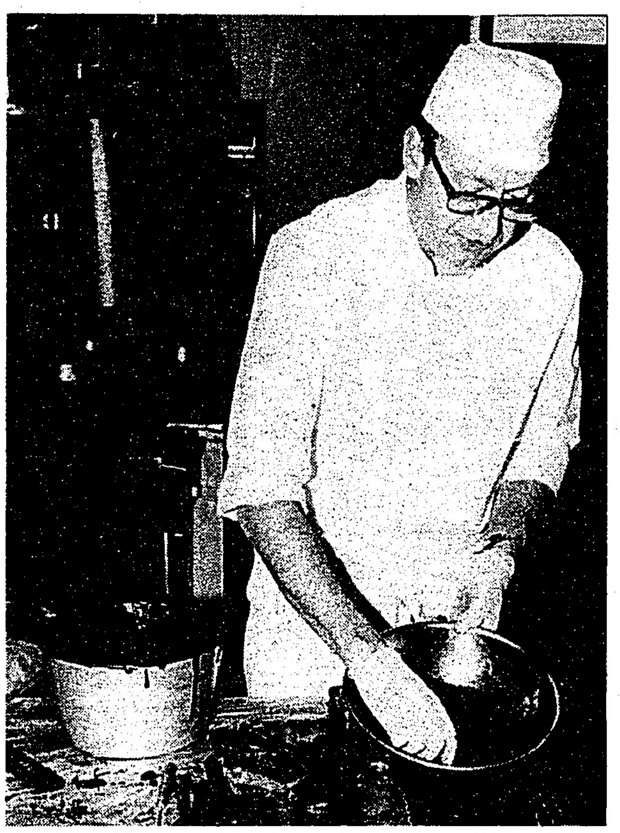


Photo: Michel Bouchard

M. Callebaut roule des truffles dans le cacao.

06/01

1001534 9 19L 6 XX11 (G)
MICROFILM INC.
SOCIETE CANADIENNE DU
464 RUE SAINT-JEAN
MONTREAL PQ H2Y 2S1

L'affaire est chocolat!

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON — En arrivant dans la chocolaterie Bernard Callebaut de Saint-Albert, j'en avais l'eau à la bouche. Non pas de voir les pâtisseries ou les pralines dans les présentoirs, mais plutôt de voir ces gros blocs de chocolat noir avec lesquels je ferai MES propres chocolats! Avant même d'avoir commencé l'atelier donné par M. Callebaut lui-même, j'avais déjà avalé quelques morceaux, en douce, question de satisfaire cette envie que mes yeux ne pouvaient contenter.

Tout le monde à son poste, bonnet sur la tête et tablier autour des hanches (nous en aurons besoin, soyez-en assuré!), nous sommes tout oreilles pour connaître les petits trucs de M. Callebaut. Le grand chocolatier dit d'ailleurs qu'il peut détecter rapidement les gens qui ont le talent pour faire du chocolat. J'ai toutes les misères du monde à faire une simple tarte mais j'ai bien l'intention de me démarquer de mes congénères et de lui prouver que, MOI, j'ai du talent.

Il faut d'abord faire fondre le chocolat et ensuite le refroidir. J'ai tellement brassé que j'en ai mal au bras. M. Callebaut nous offre d'enfiler des gants, mais à quoi bon, c'est bien meilleur de se lécher les doigts! Il nous montre par la suite comment couler le chocolat dans les moules. Rapidité et dextérité, voilà le secret! Je me trouve tout à coup un peu handicapée car mes gros doigts potelés ne sont ni rapides ni habiles! Je réussis tant bien que mal à remplir les moules qui reposeront quelques minutes au réfrigérateur.

Le moment est maintenant venu de préparer la garniture. Mais mon orgueil et mes papilles gustatives en ont pris un coup! Ça fait trois heures que nous sommes debout et je commence à trouver tout cela moins drôle. Même la vue du chocolat commence à me dégoûter. J'ai seulement hâte d'en finir. «Il faut être patient pour faire du bon chocolat», lance M. Callebaut. Eh bien! Dieu sait que cette qualité est loin d'être ma plus grande vertu!

Enfin, je suis de retour chez moi! J'ai mal partout, je suis exténuée, j'ai le visage tout barbouillé... mais je suis fière! J'ai fait MES propres chocolats! Je peux d'ailleurs vous assurer que je n'en ferai pas d'autres de sitôt! Et pendant que ma colocataire se gave avec quelques-unes de mes dernières créations, je saute sur un sac de croustilles bien salées (au barbecue, s'il vous plaît) pour oublier toute cette soirée... chocolat!



Photo: Michel Bouchard

Notre journaliste Carole Thibeault s'est bien régalée.

Le cercle de la parole

suite de la page 1

aînés qui décident si le cercle doit se fermer.»

Le réalisateur croit que la société dominante doit chercher à mieux connaître les autochtones, à les respecter et à les épauler dans leurs efforts pour remédier aux problèmes sociaux qui les affligent. «C'est clair que c'est l'autochtone qui est la victime, explique-t-il. Mais ce n'est pas une victime intransigeante. C'est une victime qui veut retrouver son identité, qui veut la guérison à travers une nouvelle relation avec les non-autochtones.»

Maurice Morin est d'avis que la société dominante n'est pas toujours prête à assumer ses responsabilités en ce qui concerne les autochtones. «Par le passé, on n'a pas eu la maturité de les respecter dans leur cheminement et la générosité de leur venir en aide», explique-t-il. M. Morin estime que le réflexe de la majorité des Canadiens est de tout simplement nier ou ignorer les problèmes auxquels font face les autochtones. Toutefois, ce n'est pas à la société dominante d'imposer des solutions aux communautés autochtones, explique-t-il. Selon lui, elle doit plutôt être à l'écoute des Amérindiens tout en s'assurant de se mettre à la disposition de ces communautés qui cherchent à trouver des solutions à leurs problèmes.

L'objectif du documentaire n'était pas de s'étendre sur les maux des communautés autochtones mais de présenter de solutions possibles, raconte le réalisateur. «C'est très positif, lance-t-il. On essaie de montrer qu'ils peuvent collectivement trouver des solutions à leurs problèmes.» Il explique que la communauté autochtone d'Alkali Lake en Colombie-Britannique avait un taux d'alcoolisme de plus de 60 pour cent, mais maintenant la boisson alcoolique est prohibée à l'intérieur des limites de la réserve. «La communauté s'est prise en main sous l'influence des guérisseurs et des individus qui ont tracé une voie traditionnelle avec le recours aux valeurs spirituelles de la culture autochtone.»

Maurice Morin est d'avis que la société dominante a beaucoup à apprendre des autochtones. «Moi, je pense que l'importance qu'accordent les autochtones à la valeur sociale du respect est effectivement la valeur la plus sûre pour résoudre nos problèmes sociaux à l'avenir, raconte-t-il. Par exemple, si tu respectes l'autre, tu respectes aussi la personne la plus démunie et tu n'accepteras pas de la voir croupir dans la misère.»

Le faiseur de petits bonheurs

suite de la page 1

Le manque de personnel qualifié est d'ailleurs un problème auquel il doit faire face. «Au Canada, je ne peux pas engager un chocolatier car il n'y en a pas. Ça n'existe pas. Il n'y a pas d'école qui forme les chocolatiers.» Bernard Callebaut doit donc former lui-même ses employés. L'entraînement dure 13 mois. En Belgique, cette formation s'échelonne sur quatre ans.

Présentement, 21 magasins au pays empruntent le nom Bernard Callebaut. Responsable de l'approvisionnement de ces «succursales», le chocolatier tient à s'assurer de la qualité de son produit en participant lui-même à sa fabrication. À son avis, il est important d'avoir les meilleurs ingrédients possible, car seul le bon goût fera augmenter la clientèle. «La seule façon de convaincre les gens, c'est de leur donner un échantillon. On peut faire les meilleurs photos du monde, mais ça ne va pas les convaincre. Et c'est le goût qui va les persuader d'acheter notre produit.»



Collection oblate, Archives provinciales de l'Alberta à Edmonton, photo OB 7127.

Edmonton, Collège Saint-Jean, vers les années 1960. Étudiants du Collège sur le point de partir pour une randonnée en ski. Si vous connaissez ces jeunes, veuillez communiquer avec le journal. Nous sommes à la recherche de leur nom.

Album souvenir

Cette chronique est préparée par Claude Roberto des Archives provinciales.

Qui se cache derrière la moustache?

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON — Ceux qui ont participé à la dernière Fête franco-albertaine se rappelleront certainement de ce monsieur moustachu au discours cocasse. Le chanteur québécois Jean Racine est de retour en Alberta pour une tournée d'une semaine.

Dans le métier depuis 20 ans, Jean Racine donne des spectacles à l'extérieur du Québec depuis environ cinq ans. On l'a surtout vu en Ontario et au Manitoba mais il confesse avoir bien aimé l'Alberta lors de sa première visite, l'été dernier. Il dit particulièrement aimer la spontanéité, la joie de vivre et la simplicité des francophones hors Québec.

Le chanteur avoue de plus que les tournées dans l'Ouest lui permettent de faire de nouvelles découvertes sur son pays. «Je prends conscience du fait français au Canada», affirme-t-il. Il ajoute: «Au Québec, on est un peu blasés. On n'est pas conscients des belles choses qui nous entourent et de ce qu'on possède. Et quand je vais au Manitoba, en Ontario et en Alberta, je découvre des francophones qui sont très près d'eux-mêmes et de leur langue. Ils ont à se battre beaucoup plus que nous». Le spectacle de Jean Racine contient beaucoup d'humour. Le chanteur dit d'ailleurs improviser beaucoup lors de ses spectacles car il aime échanger avec son public. Jean Racine est donc en spectacle au Bar Bar de Saint-Isidore le 6 janvier, au Bistro d'Edmonton le 7, à l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton le 11, à la Société de théâtre de Calgary le 13 et au centre scolaire communautaire de Plamondon le 14.



Jean Racine

Un Noël mémorable à Lethbridge

ADJOA SAVAGE

LETHBRIDGE — Le 25 décembre sera toujours le jour de Noël. Mais ce qui ne sera pas toujours pareil, ce sont les activités qui rendent un Noël plus mémorable que l'autre. À Lethbridge, plusieurs activités organisées par des organismes francophones ont fait que les francophones de cette ville se souviendront longtemps de Noël dernier.

Il y a d'abord eu, dès le début du mois de décembre, un concours de dessins de Noël dont le thème était «Mon Noël de rêve». Parrainé par le Conseil de coordination, ce concours s'adressait tant aux jeunes de la prématernelle qu'aux grands de la 7e année. Ce concours a tenu les enfants bien occupés.

Il y avait aussi le projet d'«adoption de famille» entrepris par les élèves et les enseignants du pavillon La Vérendrye au nom de la communauté francophone de Lethbridge. Voulant mettre en relief l'esprit de partage, ils ont fait une campagne de financement pour pouvoir subvenir aux besoins d'une famille défavorisée en lui apportant un panier rempli de jouets, d'une dinde et d'autre nourriture ainsi que des friandises. La générosité des gens a été tellement grande que l'objectif a été dépassé. Les enseignants et les élèves ont donc pu adopté deux familles!

La messe en français célébrée le 22 décembre à l'église St. Martha par le père Delisle a aussi souligné l'aspect religieux de la fête. C'était la première fois qu'on célébrait une messe en français dans une église de Lethbridge.

Le point culminant de ce temps des fêtes était, bien entendu, le concert de Noël du pavillon La Vérendrye, le 18 décembre. Les élèves de la maternelle à la 7e année ont interprété *Casse-Noisette*. Tout au long de la représentation, les spectateurs, parents et amis, n'ont pu retenir leurs «oh!» et leurs «ah!». Ils se sont laissés porter par les acteurs et les danseurs, les cosaques de Russie, la troupe de polichinelles qui exécutaient une joyeuse farandole, le décor et les chansons de Noël de la chorale du Pavillon. Ce n'est pas étonnant que des applaudissements aient retenti quand le rideau est tombé à la fin du spectacle.

De plus, comme Noël ne serait pas la fête préférée des enfants si le père Noël les oubliait, ce dernier a distribué des cadeaux à tous ces enfants charmants et sages à la fin du concert.

Un grand merci à tous les bénévoles et les organismes qui ont contribué à faire de Noël 1994 un Noël mémorable.



Photo: Adjoa Savage

Des scènes de Casse-Noisette

Sur le bout de la langue

Annie Bourret (APF)

De bonnes résolutions... linguistiques!

Au Nouvel An, c'est le temps de prendre de bonnes résolutions! Pourquoi ne pas corriger certains anglicismes bien vissés dans nos neurones canadiennes-françaises? Voilà qui serait un bon exercice de *political correctness* en français, pour ne pas employer **bienséance politique** ou **rectitude politique**, termes français proposés ici et là. Pas besoin de devenir **boulot-maniaque** (*workaholic*), il suffit de changer ses petites habitudes linguistiques.

Même si le temps des fêtes nous a vidé les poches, ce n'est pas une raison pour éviter les expressions correctes en français, comme **ne pas avoir d'argent** ou **payer en argent comptant.** Les gouvernements, eux, dépensent des **fonds publics** ou des **deniers publics.** Il s'agit toujours de notre argent, au singulier! Argents au pluriel a existé autrefois en français, pour parler de «valeur en monnaie». Mais l'anglais monies nous a remis en mémoire cet usage disparu depuis le 17e siècle. Comment pourriez-vous sauver de l'argent, quand le verbe sauver signifie «faire échapper à un grand danger»? **Économisez** plutôt votre argent! Un dernier mot, à propos de montant d'argent, qui nous vient également de l'anglais: le français préfère les **sommes d'argent.** Il garde le mot montant pour des sommes précises, dont un exemple pourrait être «un chèque **au montant de 10 dollars».**

Si vous regardez beaucoup la télévision, peut-être êtes-vous une *coach potatoe*. Les équivalents français sont nombreux. L'un deux, **pomme de terre de divan**, est une traduction littérale, tout comme **patate de canapé.** J'aime bien **télélézard**, de TVOntario, même si le terme se féminise mal. Mon terme préféré? J'en ai deux, à vrai dire: **patapouf** et **patapouffe**, retrouvés sur l'emballage de petits poufs pour enfants, avec une photo les montrant assis devant la télé.

Les patapoufs et les patapouffes ne sont pas très en forme, c'est bien connu. Pourquoi se donnent-ils la peine de regarder leurs programmes sur la tévé? Pas facile de grimper sur une télévision? Il serait bien moins fatigant de **regarder des émissions à la télé** ou **(à la télévision).** Programme et tévé (ou même tivi) viennent en droite ligne de l'anglais.

Entourés comme nous le sommes par l'anglais, il n'est pas toujours facile de s'y reconnaître entre les mots anglais acceptés en français (session, wagon, hockey, camping) et les anglicismes. Ce qui les distingue? Les anglicismes sont des mots anglais dont l'emploi est incorrect et inutile, puisque le français possède déjà un mot ou une expression pour dire la même chose. La seule exception à cette règle -en français, il en faut au moins une!- porte sur la paire **week-end** et **fin de semaine.**

Les dictionnaires ne s'entendent pas tous sur la question. L'un affirme que week-end est le bon mot et que fin de semaine est incorrect. Un autre dictionnaire signale week-end comme un anglicisme en usage en France, tandis qu'un troisième indique qu'on emploie fin de semaine au Canada. Allez vous y retrouver! Fin de semaine, c'est pourtant bien français...

Souper et concert: une combinaison gagnante



Photo: Julie B. Dallaire

Claude Dallaire met la main à la pâte.

JULIE B. DALLAIRE

LEGAL — Cette année, l'exécutif de l'ACFA régionale de Centralta avait décidé de préparer lui-même le souper du temps des fêtes. Comme les autres bénévoles, le président Claude Dallaire a mis la main à la pâte, ce qui a permis de diminuer le coût des billets. Et quel succès! Plus de 150 personnes se sont régalées du fruit de leur travail. Le repas traditionnel a fait la joie de tous.

Comme c'est maintenant la tradition, le souper était suivi du concert de Noël de l'école Citadelle. C'est devant une salle pleine à craquer qu'élèves et enseignants ont présenté leur spectacle. Les chants et les pièces se sont succédé pendant plus de 90 minutes. Cette année, ce sont les enseignants qui ont présenté le numéro de clôture. Quel numéro! C'est Lorraine St-Martin qui avait eu l'idée de préparer quelque chose. La tannante! Les autres enseignants n'étaient même pas préparés. Ils sont montés sur scène, se sont habillés et exécutés sans aucune répétition. Les enfants ont adoré voir leurs professeurs dans ces rôles. Il faut dire qu'ils étaient tous très crédibles, surtout le directeur, Raymond Tremblay, dans son interprétation du bon gros toutou de la maison. Une vraie partie de plaisir!

Les parents, grands-parents et amis ont pu reconnaître les talents et apprécier une belle soirée en français.

Et il semble bien que ce n'est que le début.

Laurent Johnson, président de l'Association des parents pour l'éducation francophone de Centralta, a invité tout le monde au deuxième carnaval qui sera organisé en collaboration avec l'ACFA, le 27 janvier. Claude Dallaire a aussi lancé une invitation pour un souper-théâtre qui aura lieu le 11 mars à St-Albert.

· Billet ·

Quêter la justice

Il y a quelque temps, en sortant d'un cinéma au centre-ville d'Edmonton, un mendiant m'accoste. Il me demande de l'argent pour s'acheter de quoi manger. Je lui refile deux dollars. Ce n'était pas un geste de générosité mais plutôt une façon d'acheter la paix. J'avoue, à ma honte, qu'habituellement, je fais comme la majorité: je me baisse les yeux et je feins de ne pas voir ces déshérités qui vivent en marge de la société. En le quittant, il me remercie et il s'excuse d'être un Indien. Cela m'a vraiment attristé.

Venant du nord, j'ai vu la pauvreté et la misère des réserves où l'on a parqué les autochtones. J'ai été témoin de ce racisme envers les «sauvages». Anthropologue de formation, je me soucie d'être tolérant et de ne pas succomber à l'indifférence qui trop souvent cherche à culpabiliser la victime. Selon cette logique qui gagne en popularité, c'est sa faute s'il est réduit à la mendicité et vit dans la pauvreté. Néanmoins, j'ai été abasourdi. En sommes-nous rendus au point où l'on est coupable d'être autochtone et que l'on doive s'excuser de l'être?

Pour une somme risible, le Canada a obtenu au siècle dernier les terres riches de l'Ouest et du Nord. Les autorités s'attendaient à ce que, tôt ou tard, les autochtones disparaissent. En voyant les bienfaits de la «civilisation», l'on croyait à l'époque, qu'ils renonceraient volontairement à leur culture et à leur mode de vie. C'était du darwinisme social: le plus fort l'emporterait sur le plus faible.

Les autochtones ont eu leur revanche car ils sont toujours là et plus nombreux qu'à l'arrivée des Européens. Ces peuples refusent toujours de disparaître, quoique de nombreux autochtones quittent les réserves car les logements et les emplois y sont rares. Les Amérindiens quittent la pauvreté de la réserve pour aller vivre en ville, un milieu hostile à leur égard où ils se retrouvent trop souvent sans emploi et tout aussi démunis. Il suffit de visiter les quartiers pauvres d'Edmonton et de Calgary pour se rendre à l'évidence. Les prisons de l'Ouest regorgent d'autochtones bien qu'ils ne constituent qu'une partie infime de la population.

Il faut agir. Le gouvernement fédéral devrait se soucier davantage du sort des communautés autochtones plutôt que de se préoccuper indûment des quelques milliers d'autochtones qui travaillent hors réserve et qui ne paient pas d'impôt. Il faut appuyer le développement des communautés autochtones et s'assurer que les premiers habitants de ce pays auront un avenir autre que celui de mendier dans les villes en s'excusant d'être des Amérindiens.



Michel Bouchard

• *L'école Voyageur à Medley*

La rencontre des générations

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — «Les jeunes francophones de la base militaire de Medley s'ennuient de leurs grands-parents», raconte l'animatrice culturelle de l'école Voyageur, Nicole Laframboise. L'école se veut un carrefour des différentes générations et encourage donc la participation de toute la communauté à l'éducation des jeunes.

«On est une petite communauté francophone et on veut inclure tout le monde dans nos projets, lance l'animatrice culturelle. On essaie de trouver nos ressources à l'intérieur de notre communauté.» Récemment, par exemple, tous étaient invités à une «veillée» de Noël.

Depuis l'an dernier, les enseignants font appel à des aînés qui se rendent à l'école, parfois à partir de Bonnyville qui est à une demi-heure de route, pour lire aux jeunes. «Les visages des enfants s'éclairent, raconte Mme Laframboise. Les enfants aiment tellement ça. Ils se collent sur les aînés et disent: «Tu ressembles à ma grand-maman.»»

Marie-Paule Coulombe de Grand Centre est du même avis que l'animatrice. Un enfant était tellement convaincu que Mme Coulombe était sa grand-mère qu'il a apporté une photo comme preuve. «Je ne trouvais pas qu'on se ressemblait, raconte-t-elle en rigolant, mais il était tellement content.» Mme Coulombe pense que l'expérience est très enrichissante mais qu'elle était un peu dépaysée la première fois qu'elle s'est rendue à l'école. «J'étais un peu perdue devant l'inconnu», raconte-t-elle.

Jusqu'à maintenant, les aînés s'impliquaient surtout avec les touts-petits du primaire, mais cet hiver ils s'aventureront dans les classes du secondaire pour partager leur vécu du passé et du présent. Nicole Laframboise explique que cela sensibilise les adolescents à la réalité des personnes âgées.

Retraite d'orientation pour une meilleure éducation

GRAND CENTRE — «Trente-quatre *francofous* réunis à -34° Celsius pendant une fin de semaine à la mi-décembre. Voilà certainement le plus beau témoignage que nos gens croient et veulent participer à la gestion de leurs écoles», a lancé Lionel Rémillard, directeur général par intérim du Conseil scolaire francophone du Centre-Est, lors de la retraite d'information organisée à Grand Centre.

Une demi-douzaine de parents, des membre du personnel enseignant et de soutien, les conseillers scolaires et les administrateurs des écoles francophones de la région ont discuté gestion et planification. De plus, des représentants des trois ACFA régionales (Plamondon, Saint-Paul, Bonnyville), les agents de développement et des délégués de la Fédération des parents francophones de l'Alberta ont apporté leurs idées qui ont été fort appréciées.

Les objectifs de la fin de semaine étaient d'identifier les besoins des élèves franco-albertains, de clarifier la vision et la mission du conseil scolaire ainsi que d'adopter les stratégies de fonctionnement pour les trois prochaines années.

Les participants ont eu droit à une soirée spéciale le samedi soir. On a d'ailleurs profité de l'occasion pour remercier les différents intervenants.

Enfin, il ne faisait que -20° Celsius pour le voyage du retour dimanche après-midi.





Directrice: poste vacant
Adjointe administrative et responsable de la publicité: Micheline Brault
Journalistes: Carole Thibeault et Michel Bouchard
Graphiste: Linda Lavoie
Correspondant national: Yves Lusignan, Association de la presse francophone

Correspondants régionaux

BONNYVILLE: Lucie Lavoie
CALGARY: Jacques Girard
CENTRALTA: Julie Bouchard-Dallaire et Lucienne Brisson (Saint-Albert)
GRAND-CENTRE: Kathleen Bouchard
JASPER: Marie-Joëlle Driard
LETHBRIDGE: Adjoa Savage
PLAMONDON: Lina Labonté
RIVIÈRE-LA-PAIX: Sophie Savoie (Saint-Isidore) et Noëlla Fillion (Donnelly)
SAINT-PAUL: Jean-François Coulombe et Jean Perron







Le Franco est membre de l'Association de la presse francophone.
Au niveau national, il est représenté par l'agence de publicité OPSCOM.
Il est imprimé par CENTRALWEB Colorpress, à Edmonton.
Courrier de deuxième classe — Enregistrement 1881.
Pour s'abonner, remplir le coupon publié à la fin de ce numéro.
Prière d'adresser toute correspondance comme suit:

Le Franco
8923, 82e Avenue • Edmonton (AB) • T6C 0Z2
Téléphone: (403) 465-6581 • **Télécopieur**: (403) 465-3647

• *Nouveau Départ*

Pour faciliter le retour au marché du travail

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON—«Tout change si rapidement et je ne savais plus comment procéder pour trouver un emploi», lance Johanne Lemay. Après cinq ans hors du marché de travail, elle a participé au programme Nouveau Départ l'an dernier et travaille maintenant comme pâtissière chez Safeway.



Photo: Michel Bouchard

Marcelline Forestier

Marcelline Forestier, coordonnatrice du programme Nouveau Départ, estime que «compte tenu de la conjoncture économique, le retour au marché du travail peut être une expérience très difficile si on n'est pas bien préparé». L'objectif du programme est de faciliter la réintégration des femmes francophones au marché de travail ou aux études. Le programme se donnera de nouveau à Edmonton du 30 janvier au 28 avril.

Johanne Lemay a été obligée d'abandonner son emploi de couturière, car elle souffrait d'eczéma dû à la manipulation constante de tissu et du cuir. Elle explique qu'elle avait aussi le goût de faire autre chose et elle désirait cet emploi de pâtissière depuis longtemps. «Il s'agissait tout simplement de mettre en pratique ce que j'ai appris et un petit coup de pouce de quelqu'un pour me dire que j'étais capable.» Elle a décroché un emploi là où elle a fait son stage et se dit très heureuse de ce qu'elle fait.

Les participantes au programme ne doivent pas seulement se trouver un emploi mais, en outre, s'habituer de nouveau au «9 à 5». «Elles doivent apprendre à gérer leur stress et leur temps d'une façon différente», raconte Marcelline Forestier.

Linda Gagnon, qui a aussi participé au programme l'an dernier, travaille maintenant à l'ACFA provinciale. Elle affirme: «Quand tu passes cinq ans à la maison, en faisant toujours les mêmes choses — ta petite routine familiale— et tu penses retourner au marché du travail, tu te demandes si tu es prête.» Elle est d'avis que le programme l'a aidée à fixer ses buts et à déterminer comment les atteindre.

Un bon nombre des participantes de l'an dernier avait déjà un emploi mais très souvent peu rémunérateurs et sans possibilité d'avancement, explique la coordonnatrice. Marcelline Forestier estime que le programme permet aux participantes d'explorer différents choix de carrière.

Le programme est d'une durée de 13 semaines, dont 4 en stage. Les participantes apprennent, entre autres, comment faire la recherche pour se trouver un emploi, comment préparer un curriculum vitae et comment bien se comporter lors d'une entrevue. Cette année, le programme Nouveau Départ aura un volet informatique pour démystifier les ordinateurs. Les participantes qui ont déjà de l'expérience avec les ordinateurs auront l'occasion d'approfondir leurs connaissances.

La formatrice Fernande Bergeron et la coordonnatrice pédagogique France Savard dirigeront les ateliers en classe. Une réunion d'information aura lieu le mercredi 18 janvier à 19h30 au centre Marie-Anne-Gaboury.

JANVIER

•Edmonton reçoit les Championnats canadiens de patinage artistique. Les deux Franco-Albertains Chantal et Laurent Arès font bonne figure dans les catégories junior et novice.

•Les responsables du dossier culturel au sein des associations francophones provinciales de l'Ouest se rencontrent à Edmonton. On songe à créer une association des artistes de l'Ouest.

•L'ACFA de Jasper organise le 2ᵉ concours annuel de sculpture surneige. À Legal, la communauté se rassemble pour célébrer le 1ᵉʳ Carnaval d'hiver.

•Le doyen de la Faculté Saint-Jean, Jean-Antoine Bour, veut trouver du financement pour restaurer les tableaux et les peintures sur Napoléon découverts, il y a quelques années, dans le sous-sol de la résidence Saint-Jean.



FÉVRIER

•Le trésorier provincial, Jim Dinning, présente son budget. Il prévoit des compressions de l'ordre de 956 millions de dollars en 1994-1995.

•L'avocat Louis A. Desrochers, francophone bien connu de la communauté, est nommé Chevalier de l'Ordre du Canada.

•On a porté son hibou et on a laissé aller son fou lors du 12ᵉ Carnaval de Saint-Isidore.

•Pendant que Bonnyville se laisse porter au rythme du *music hall* avec la pièce des Sacripants, *Sous les ponts de Paris*, Edmonton se fait bercer par l'amour grâce à la *Soirée d'amour* présentée à la Saint-Valentin par les participants du projet *Pour une théâtralité franco-albertaine*.

•À l'occasion de l'Année internationale de la famille et de la journée provinciale de la fête de la famille, le Centre de ressources préscolaires d'Edmonton organise une petite fête. La responsable du centre, Lyse Perron, est très fière de ses marionnettes.



MARS

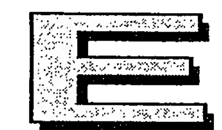
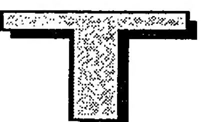
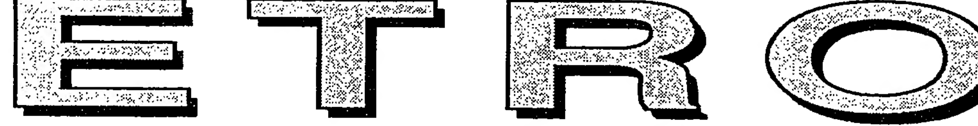
•Voici enfin le moment tant attendu par la communauté franco-albertaine: l'élection des premiers conseillers scolaires francophones. Ces derniers auront un été chargé puisqu'ils doivent mettre sur pied les premiers conseils scolaires.

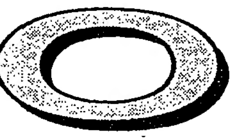
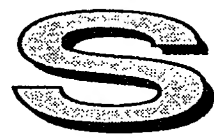
•À Calgary, le drapeau franco-albertain flotte pour la première fois devant l'hôtel de ville. Le maire Al Duerr proclame l'ouverture de la 1ʳᵉ Semaine de la francophonie.

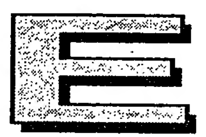


•La ville de Slave Lake est l'hôte des Jeux d'hiver de l'Arctique. Mille trois cents athlètes en provenance de quatre pays sont en compétition dans des sports traditionnels autochtones.

•On célèbre les réussites en éducation: l'ouverture officielle du pavillon La Vérendrye à Lethbridge; l'ouverture officielle du centre scolaire communautaire de Plamondon et le 5ᵉ anniversaire de l'école Héritage à Jean-Côté.



AVRIL

•Le Conseil scolaire du Centre-Nord prend la décision d'utiliser son budget spécial de promotion pour maintenir le service de maternelle à 400 heures. Les autres conseils scolaires francophones lui emboîteront le pas.

•Le député libéral provincial Paul Langevin critique son chef, Laurence Decore. Il décide de quitter le Parti libéral et de siéger comme député indépendant.

•L'Alberta Recording Industry Association (ARIA) décide de ne pas attribuer de prix aux artistes qui sont seuls dans leur catégorie. C'est le cas d'Alex Mahé, chanteur pour enfants.

•L'Alliance chorale de l'Alberta fête ses 30 ans et lance le 1ᵉʳ Festival des arts de la francophonie.

•Les Jaguars de l'école Maurice-Lavallée se classent en bonne position au Championnat nord-américain de saut à la corde qui a lieu à Lethbridge.

•Le 5ᵉ Gala albertain de la chanson a lieu à Saint-Isidore. Roberta Michèle et Yvonne Carrier remportent la palme dans les catégories «interprète» et «auteur-compositeur-interprète».



MAI

•À la suite des compressions budgétaires annoncées lors du dernier budget fédéral, la base militaire de Namao présente son dernier spectacle aérien.

•La Fédération des parents francophones de l'Alberta tient sa 4ᵉ Ruée vers l'art.

•La troupe de danseurs Les Tourbillons de Saint-Paul fête son 10ᵉ anniversaire.

•Les états financiers de l'ACFA régionale de Calgary ne sont pas disponibles lors de son assemblée générale annuelle. S'ensuivra une série de tractations entre les membres de l'ancien et du nouvel exécutif. Le cas n'est toujours pas réglé. Les relations semblent s'améliorer avec l'arrivée de la nouvelle année.

•La communauté francophone apprend avec tristesse le décès de Guy Lacombe. Ce dernier luttait depuis plus d'un an contre le cancer.



JUIN

•Edmonton est l'hôte du 5ᵉ Gala interprovincial de la chanson. Yvonne Carrier et la Manitobaine Micheline Girardin l'emportent.

•Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) accorde une licence au Réseau de l'information, premier réseau d'information continue en langue française en Amérique du Nord.

•On assiste à la naissance de l'Association des conseils scolaires et de coordination de l'Alberta.



•Un peu partout dans la province on fête la Saint-Jean-Baptiste.

•Le monde entier se remémore la journée du 6 juin 1945, le fameux jour J où les troupes alliées ont débarqué en Normandie.

JUILLET

•La région de Rivière-la-Paix est l'hôte du 48e congrès annuel du Conseil canadien de la coopération.

•Falher célèbre son 75e anniversaire.

•Le champion mondial de *chuckwagon* meurt accidentellement en compétition. Georges Normand est originaire de Bonnyville.



•Un bon déjeuner était de rigueur lors de la Fête franco-albertaine qui a eu lieu à Plamondon.



AOÛT

•Après plusieurs années de préparation, le Congrès mondial acadien bat enfin son plein au Nouveau-Brunswick. À Edmonton, on souligne le départ de la Caravane des Retrouvailles.

•La Faculté Saint-Jean reçoit le 3e Séminaire d'été sur la francophonie.

•À cause des réformes du gouvernement de Ralph Klein, l'avenir de l'hôpital Sacré-Coeur de McLennan est incertain.

•On met sur pied le bureau de direction des 1ers Jeux francophones de l'Ouest qui auront lieu à Edmonton en juillet 1995.

•De nombreux jeunes francophones et francophiles ont profité des grandes vacances pour vivre de nouvelles aventures et faire des connaissances au camp d'été.

SEPTEMBRE

•Après plusieurs années de négociations, on célèbre enfin la signature de l'Entente Canada-communauté. Cette entente garantit un financement de 12 millions de dollars à la communauté franco-albertaine pour les prochains cinq ans.

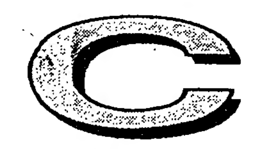
•À Medicine Hat, le comité provisoire de l'ACFA tient sa première assemblée annuelle. Il reçoit le mandat de fonder officiellement une régionale.

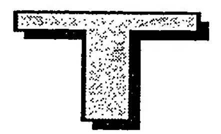
•Après plus d'un an d'inactivité en alphabétisaition, le Centre éducatif communautaire de l'Alberta relance le dossier.

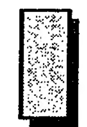


•L'ACFA de Rivière-la-Paix rencontre le député réformiste Charles Penson.

•La communauté assiste à un événement historique: la première rentrée scolaire sous la gestion des francophones.

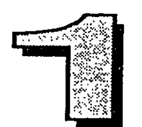


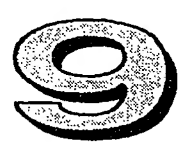




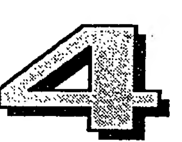












OCTOBRE

•L'ACFA provinciale tient un forum dans le cadre de Rond-Point. Les participants s'entendent sur le fait que l'association provinciale doit prendre part au processus menant au référendum québécois sur l'indépendance.

•Le Commissaire aux langues officielles est en Alberta. Il prononce un discours lors des célébrations du 25e anniversaire de la Commission scolaire catholique de Calgary, un deuxième dans le cadre du Rond-Point et un autre à Jasper.

•Les Copains de la résidence Saint-Jean lancent une campagne de sensibilisation pour conserver le vieux bâtiment. On profite de l'occasion pour inaugurer la réplique de la chambre du frère Antoine.

•Le projet de radio communautaire de Rivière-la-Paix reçoit 49 500$ de l'Alberta Wild Rose Foundation.

•L'écrivain franco-albertain Gary Papillon lance son livre *La victime inconnue.*

•Radio-Canada diffuse la première émission de *C:Qui? C/Moi!.* Cette nouvelle série, produite à Edmonton, s'adresse aux jeunes de 10 à 13 ans.

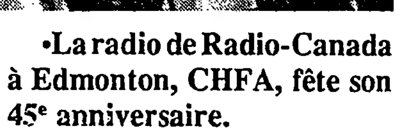


NOVEMBRE

•Après quelques démêlés, le projet de monument du centenaire de Saint-Paul reçoit l'approbation de toutes les parties. On consacrera un panneau aux Métis, un deuxième aux Oblats et un troisième aux pionniers.

•On établit les lignes directrices du fonctionnement de la Fondation franco-albertaine.

•Lors du Congrès annuel de l'Association canadienne des professeurs d'immersion qui a lieu à Edmonton, on procède au lancement officiel du projet informatique du *Village de l'Ouest*



mis en branle par le ministère albertain de l'Éducation.

•Après une course à la direction du Parti libéral plutôt controversée, Grant Mitchell est élu chef.

•La radio de Radio-Canada à Edmonton, CHFA, fête son 45e anniversaire.



DÉCEMBRE

•L'avocate Mary Moreau est nommée juge à la Cour du banc de la reine de l'Alberta.

•La Fédération des parents francophones de l'Alberta organise un colloque intitulé *Partenaires en éducation.*

•Le programme «Vieillir en santé», parrainé la Fédération des aînés franco-albertains, prend fin. On en tire un bilan positif.

•La Franco-Albertaine France Levasseur-Ouimet fait le lancement de son tout premier recueil de récits de souvenirs d'enfance intitulé *Mon grand livre d'images.*



• *«N'aie pas peur, la vieillesse n'est pas une maladie»*

Vieillir en santé prend fin

LINA LABONTÉ

PLAMONDON — Les participantes du cours Vieillir en santé se sont réunies les 12 et 13 décembre pour terminer les dernières sessions à Plamondon.

Les deux jours de session se sont terminés par un banquet au centre scolaire communautaire de Plamondon, auquel une trentaine de personnes ont participé.

D'après les témoignages et les yeux brillants des participantes, le cours prendra certainement de l'ampleur. Elles ont d'ailleurs mentionné que les jeunes pourraient profiter grandement d'un tel cours.

En septembre 1993, une douzaine d'aînés s'étaient donné rendez-vous aux premiers volets du cours destiné aux aînés de Plamondon, Lac la Biche et de Normandeau. Quatre dames ont complété le cours avec succès: il s'agit de Laurette Germain, Alice Richard, Rita Ulliac et Denise Hart.

Fernande Bergeron, coordonnatrice du projet leur a présenté un certificat et un oeillet maritime. Six autres participantes avaient rejoint le groupe lors des dernières sessions et elles ont aussi reçu un oeillet maritime.

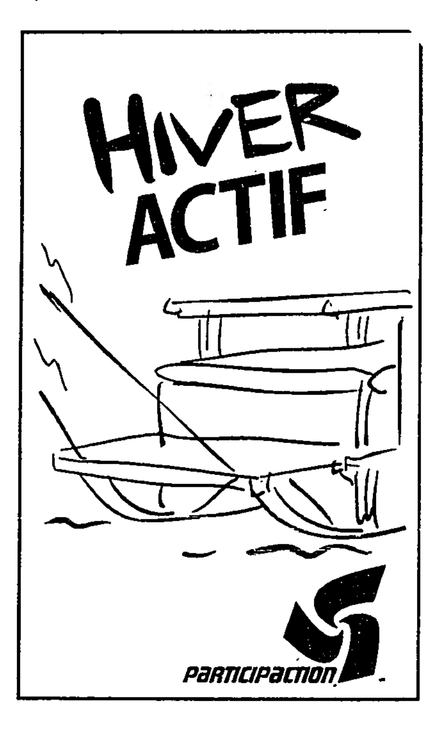
«Mettre du positif dans nos vies» était le message transmis par les fleurs aux couleurs vibrantes. «La vieillesse n'est pas une maladie, mais une nouvelle étape remplie de nouveaux défis». Les participantes, rayonnantes de leur expérience, ont chanté trois chants parlant de leur vécu. Ces chansons ont été composées par Rosie-Marie Ménard, une participante qui a une habileté et un amour pour la poésie.

Fernande Bergeron a remercié les participantes chaleureusement ainsi que Denise Hart, agente de développement de l'ACFA régionale de Plamondon, pour l'oranisation locale.











L'avocat des parents francophones est nommé juge



Me Michel Bastarache, nouveau juge à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick.

OTTAWA(APF)—Me Michel Bastarache, qui a plaidé devant les tribunaux en faveur du droit des parents francophones à gérer et à contrôler leurs écoles, a été nommé juge à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick.

C'est le ministre de la Justice et procureur général du Canada, Allan Rock, qui a annoncé la nouvelle par voie de communiqué. La nomination de Me Bastarache entrera en vigueur le 1er mars 1995.

Au cours de sa carrière, Michel Bastarache a représenté l'Association canadienne-française de l'Alberta devant la Cour suprême du Canada dans l'affaire Mahé. Le plus haut tribunal du pays avait alors statué en 1990 que les parents francophones d'Edmonton avaient droit à un certain degré de contrôle et de gestion de leurs écoles.

Me Bastarache a également représenté la Société franco-manitobaine et la Commission nationale des parents francophones devant la Cour suprême du Canada, toujours dans le dossier de la gestion scolaire. Encore là, les juges avaient donné raison aux Franco-Manitobains dans un jugement rendu en 1993. Au cours des derniers mois, l'avocat de Moncton travaillait sur le dossier des parents ontariens de la région de Cornwall, dans l'est ontarien, qui se battent depuis des années pour obtenir de la province un financement équitable pour l'enseignement en langue française.

Michel Bastarache n'a pas été totalement surpris lorsque le ministre de la Justice lui a offert de siéger comme juge à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick.

«J'ai toujours été très intéressé à la magistrature», dit-il. Il faut dire que Michel Bastarache a une très haute conception du droit: «Je crois que le droit est un des instruments les plus importants du développement social. Pour influencer les politiques sociales, c'est vraiment l'endroit approprié, la Cour d'appel.»

AVIS PUBLIC

Le Canadien National et les expéditeurs énumérés ci-dessous sont convenus de réduire les taux de transport pour la campagne agricole 1995-1996, conformément à l'alinéa 46(1)(a) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* (LTGO). Ces taux sont inférieurs à ceux qui sont publiés en vertu de l'article 43 de ladite loi.

Le présent document constitue l'Avis public émis par le CN pour faire connaître les réductions de taux envisagées, conformément aux dispositions de l'alinéa 46(1)(c) de la LTGO.

Les expéditeurs ci-aprés on présenté une requête à l'Office national de transports, comme le présent l'alinéa 46(1)(b) de la LTGO.

ADM Agri-Industries Ltd.
AgPro Grain Inc.
Alberta Wheat Pool
Arborfield Dehy Ltd.
Benson-Quinn
CanAmera Foods
Cargill Limited
Carlea Alfalfa Processors Ltd.
Continental Grain Co. (Canada) Ltd.
Dominion Malting Ltd.
Falher Alfalfa Ltd.
Finora Canada Ltd.
Great Northern Grain Ltd.
Hudson Bay Dehydrators Mutual Ltd.
Legal Alfalfa Products Ltd.
Linear Agra
Louis Dreyfus Canada Ltd.
Manitoba Pool Elevators
Mid-Sask Terminal Ltd.
N.M. Paterson and Sons Ltd.
North-East Terminal Ltd.
North-West Terminal
Northern Lite Canola Inc.
Northern Sales Co. Ltd.
Paddle Valley Products Ltd.
Palliser Grain Co. Ltd.
Parkland Alfalfa Products Ltd.
Parrish and Heimbecker Ltd.
Pioneer Grain Co. Ltd.
Prairie Malt Ltd.
Rainbow Alfalfa Farms Ltd.
Robin Hood Multifoods Inc.
Saskatchewan Wheat Pool
Stow-Agro (a member of Conagra Ltd.)
Tisdale Alfalfa Dehy Ltd.
United Grain Growers Ltd.
United Oilseed Products Inc.
Walker Seeds Ltd.
WestCan Malting Ltd.
Weyburn Inland Terminal Ltd.
XCAN Grain Ltd.

Réductions selon le nombre de wagons

1. Marchandises auxquelles les réductions s'appliquent :
   Les grains, plantes et produits énumérés à l'Annexe 1 de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest.*
2. Points d'origine et de destination :
   Origines : Tous les points desservis par les lignes des Chemins de fer nationaux du Canada, comme il est établi dans le tarif CN/CP 4310, lorsque le poids brut unitaire maximal permis sur la ligne est d'au moins 240 000 lb.

Destinations :	Ontario	Colombie-Britannique
	Armstrong	Ridley
	Thunder Bay	Prince Rupert
		Vancouver
		North Vancouver

3. Conditions d'application des réductions :
   a) Le chargement et la libération de toutes les expéditions comportant plusieurs wagons, de même que l'établissement de la feuille de route, doivent être effectués par un même expéditeur, dans une même installation, le même jour et avoir le même point d'origine et la même destination.
   b) Le lot minimal de wagons doit être chargé dans les 24 heures suivant la mise en place, sauf si les méthodes d'exploitation des trains du CN ou de la gare en cause nécessitent ou permettent l'application d'un délai de chargement différent. Les wagons doivent être classés de façon qu'aucun d'entre eux n'ait à être déplacé au moment du déchargement à destination.
   c) Ces réductions s'appliquent aux expéditions, à partir du point d'origine, en wagons-trémies couverts dont le poids brut unitaire maximal est d'au moins 240 000 lb, compte tenu toutefois des dispositions relatives au poids minimal énoncées à l'article 360 du tarif CN/CP 4310.
   d) Pour le trafic à destination de Neptune Terminals (North Vancouver), Vancouver Wharves Terminal (Vancouver), Fairview Terminal (Prince Rupert) et Valley Camp Limited (Thunder Bay), une période maximale de quatre jours en tout est prévue pour le temps passé à attendre l'arrivée d'un navire et le temps de déchargement à la suite d'une mise en attente.
   e) L'information compléte devant figurer dans le connaissement de chaque wagon chargé doit être transmise par échange de données informatisées (EDI) sous format ANSI, selon la proposition de libération électronique du grain faite par le CN/CP. De plus, les transmissions doivent parvenir au CN avant 21 heures (HNC) le jour où le wagon est pris en charge.
4. Niveau des réductions de taux :
   i) Les réductions de taux, soumises aux conditions a), b), c) et d) du paragraphe 3 ci-dessus (les réductions sont exprimées en dollars par tonne sous le taux publié pour la campagne agricole 1995 - 1996) sont les suivantes :
      18 wagons - réduction de 1,50 $ la tonne
      20 wagons - réduction de 2,10 $ la tonne
      25 wagons - réduction de 2,60 $ la tonne
      50 wagons - réduction de 3,60 $ la tonne
      100 wagons - réduction de 4,60 $ la tonne
   ii) Si toutes les conditions énoncées aux alinéas a), b), c), d) et e) du paragraphe 3 ci-dessus ont remplies, le montant total de la réduction selon le nombre de wagons (les réductions sont exprimées en dollars par tonne sous le taux publié pour la campagne 1995 - 1996) est le suivant :
      18 wagons - réduction de 1,70 $ la tonne
      20 wagons - réduction de 2,50 $ la tonne
      25 wagons - réduction de 3,00 $ la tonne
      50 wagons - réduction de 4,00 $ la tonne
      100 wagons - réduction de 5,00 $ la tonne

Exceptions :
Les réductions ne s'appliquent pas aux expéditions à destination d'une voie de transbordement en vue de leur déchargement.
Elles ne s'appliquent pas non plus aux installations qui ne peuvent accueillir le lot minimal de wagons.
Les détournements ne sont pas autorisés.
Aucune modification de destination en cours de route n'est accordée.

5. Date d'entrée en vigueur des réductions :
   le 1er août 1995
6. Référence tarifaire :
   Tarif CN/CP 4310.

Réductions selon le volume

On trouvera ci-dessous les principales modalités relatives à la présente proposition.

1. Marchandises auxquelles les réductions s'appliquent :
   Les grains, plantes et produits énumérés à l'Annexe 1 de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest.*
2. Points d'origine et de destination :
   Origines : Tous les points desservis par les lignes des Chemins de fer nationaux du Canada, comme il est Établi dans le tarif CN/CP 4310, lorsque le poids brut unitaire maximal permis sur la ligne est d'au moins 240 000 lb.

Destinations :	Ontario	Colombie-Britannique
	Armstrong	Ridley
	Thunder Bay	Prince Rupert
		Vancouver
		North Vancouver

3. La réduction de taux sera versée à la fin de la campagne agricole 1995 - 1996.
4. Niveau des réductions en fonction de l'augmentation du volume :
   Pour chaque tonne admissible expédiée par le CN excédant la limite de 37 000 tonnes métriques - 1,50 $.
5. Conditions d'application des réductions en fonction du volume :
   a) La réduction ne s'applique qu'à des élévateurs de construction récente et qui seront en exploitation depuis 30 mois maximum le 1er août 1995.
   b) Ces réductions s'appliquent aux expéditions qui ont leur point d'origine sur les lignes du CN et dont le poids unitaire est d'au moins 240 000 lb.
   c) Elles ne sont valables que pour les expéditions dont le CN assure l'acheminement complet sur ses propres lignes.

Exceptions :
Les réductions ne s'appliquent pas aux expéditions en wagons-citernes.
Elles ne s'appliquent pas aux expéditions avec escales de transformation.
Elles ne s'appliquent pas aux expéditions qui sont détournées ou réacheminées à destination, et qui ne bénéficient pas des taux prévus par la LTGO.

5. Date d'entrée en vigueur des réductions :
   le 1er août 1995
6. Référence tarifaire :
   Tarif CN/CP 4310.

Contestation :
Toute personne qui a des motifs raisonnables de croire qu'elle sera lésée par la réduction de taux proposés peut, dans les 30 jours suivant la date de l'avis public, demander à l'Office l'autorisation d'en appeler en vertu de l'article 48 de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest.* La demande doit être envoyée à :

Marie-Paule Scott, c.r.
Secrétaire
Office national des transports
OTTAWA (Ontario)
K1A 0N9

Une copie doit également être envoyée à :

Maître S.A. Cantin
Avocat général
Services juridiques
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
C.P. 8100
MONTREAL (Québec)
H3G

le

CN CÉRÉALIER NATIONAL

LE FRANÇAIS JE LE PARLE PAR COEUR!



Les glaçons ont disparu!

Simon veut boire un grand verre de jus glacé. Catastrophe, le bac à glace est vide! Or, personne n'a touché aux cubes de glace. Quelle est l'explication?

D'habitude, lorsqu'il fait chaud, la glace (un solide) fond et se transforme en eau (un liquide). Lentement, cette eau devient vapeur (un gaz). Certaines substances solides peuvent se vaporiser directement, sans fondre. C'est la sublimation. Par exemple, le camphre et la naphtaline (les « boules à mites ») s'évaporent et dégagent rapidement leur odeur sans devenir liquides. Ils passent directement de l'état solide à l'état gazeux, sans passer par l'état liquide. Au théâtre et à la télévision, on sublime de la neige carbonique pour faire de la fumée ou de la brume.

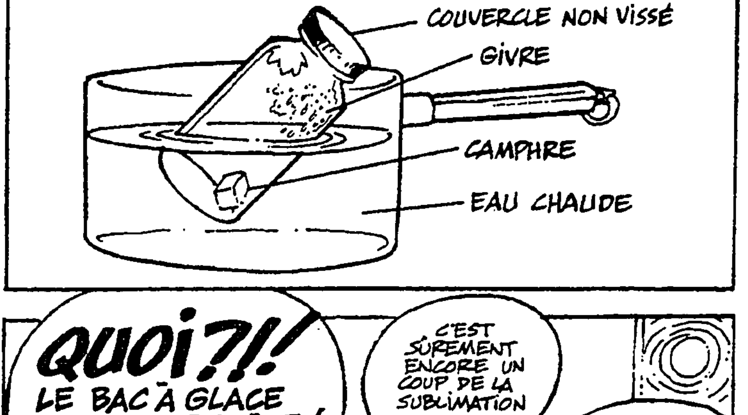
Tu aimerais observer la sublimation? Procure-toi le matériel suivant : une casserole, un bocal de verre avec son couvercle et un cube de camphre (on en trouve à la pharmacie). Si tu n'as pas de camphre, tu peux le remplacer par de la naphtaline.

Verse de l'eau dans la casserole jusqu'à mi-hauteur. Fais bouillir l'eau et retire la casserole du feu. Sois prudent et n'hésite pas à demander l'aide d'un adulte. Dépose le cube de camphre dans le bocal et mets le couvercle en place sans le visser. Place le tout dans l'eau chaude. Surveille le haut du bocal.

Après quelques minutes, tu verras du givre apparaître en haut du bocal. À la chaleur, le camphre s'évapore mais ne devient pas liquide. La vapeur de camphre monte dans le bocal et se solidifie sur le verre plus froid.

Dans la nature, de grandes quantités de glace et de neige disparaissent par sublimation. Il suffit que le temps soit froid et sec. Comme dans un congélateur sans givre!

On utilise la sublimation pour purifier certaines substances ou pour les déshydrater (les sécher). Par exemple, pour sécher le bois de vieilles embarcations, des archéologues québécois ont utilisé la sublimation. D'autres procédés auraient pu abîmer le bois. Plusieurs produits alimentaires sont déshydratés par sublimation. Le procédé se nomme alors lyophilisation ou séchage à froid. C'est comme cela qu'on produit certaines poudres de café instantané.





LE PROF SCIENTIFIX TE RÉPOND

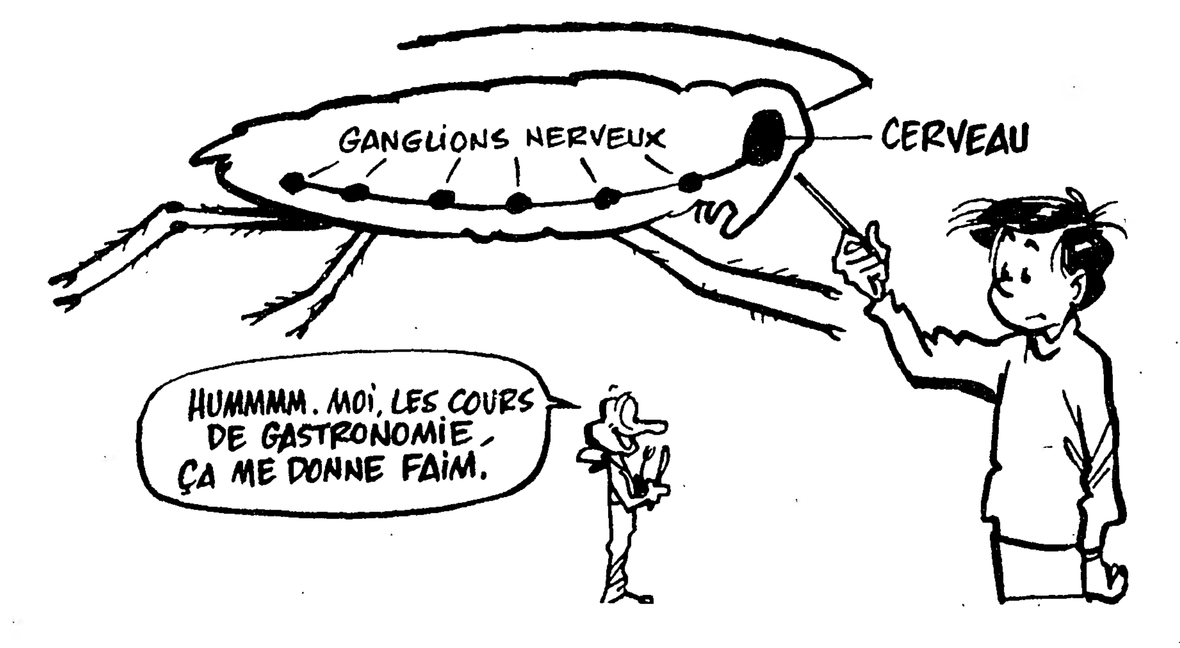
Est-ce que les insectes ont un cerveau comme les chiens et les chats?

Le cerveau des insectes est évidemment beaucoup plus petit que celui d'un chien ou d'un chat... Par conséquent, il contient moins de cellules nerveuses. Les capacités intellectuelles des insectes, comme la capacité d'apprendre, sont donc plus limitées.

Le comportement des insectes est aussi plus automatique que celui des mammifères. Les insectes réagissent instinctivement (sans réfléchir) aux conditions du milieu, comme la température, l'humidité, la lumière ou les odeurs. (Par exemple, les papillons de nuit sont attirés par la lumière.) De plus, tous les individus d'une même espèce réagissent de la même façon à ces conditions, peu importe leurs expériences passées. Par contre, un chat qui a été mordu par un chien se méfie des autres chiens.

Le système nerveux d'un insecte diffère de celui des mammifères. Il est constitué d'un cordon nerveux comportant des renflements appelés ganglions. Ces ganglions sont les « centres de contrôle » des différentes parties du corps de l'insecte. Le cerveau, lui, coordonne les diverses activités.

Par exemple, les ganglions du thorax contrôlent le mouvement des pattes et des ailes. Quand une mouche s'envole pour fuir un ennemi, ce sont ces ganglions qui commandent aux ailes de battre. Le cerveau n'a pas besoin d'intervenir. D'ailleurs, une mouche décapitée réagit de la même façon!





PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces. **Tarifs:** 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS. Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement:** chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82e Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Paroisses francophones
Messes du dimanche

Edmonton

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89e Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h00
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h00

Base militaire d'Edmonton à la chapelle de Lancaster Park
Samedi: 19h00

Beaumont
Saint-Vital
4905 - 50e Rue
Dimanche: 9h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h00

Calgary

Sainte-Famille
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h00
Dimanche: 10h30